

Déclaration Liminaire



CCE d'ERDF

Séance du 25 février 2016

2^e Déclaration liminaire des élus FNME-CGT

La CGT dénonce le choix fait par ERDF de confier des contrats de fourniture d'énergie de certains sites à DIRECT ENERGIE pour faire suite à la fin des tarifs de vente réglementés pour les professionnels.

C'est inacceptable au regard du principe de Groupe Intégré, au regard des difficultés d'EDF et de sa Branche Commerce en particulier, et au regard de l'entreprise choisie qui est un cheval de Troie de la libéralisation et multiplie les recours juridiques contre ERDF !

Les explications fournies selon lesquelles nous sommes dépendants d'appels d'offres européens est techniquement à la fois juste et fausse puisque cela dépend du périmètre retenu pour ledit appel d'offres. Ainsi, si ERDF avait fait le choix de considérer ses contrats à la maille locale il est probable que l'obligation tombait...Et donc nous en concluons qu'un appel « groupé » a un seul but, celui de coûter moins cher. Si nous avons tort, démontrer le nous.

Quoiqu'il en soit, les explications données sont pitoyable politiquement...Ces éléments de langage distribués par la Direction en réponse aux interpellations des syndicats CGT partout en France ne sont au final qu'une tentative de justification d'une nouvelle abdication de l'entreprise aux injonctions du marché.

Par ailleurs, ERDF a trouvé plus simple de distribuer des parts de marché aux différents fournisseurs plutôt que de créer les conditions d'un appel d'offre favorable à EDF ou à une « montée au créneau » offensive.

C'est sans doute un sentiment de honte qui a conduit ERDF à masquer cette opération, pensant tromper la vigilance des représentants du personnel. C'est raté : nous vous demandons une totale transparence sur ce dossier et donc de venir nous en présenter tous les détails lors du prochain CCE.

En effet, nous vous le demandons car cela concerne au premier chef les salariés : par ce choix, vous êtes les complices actifs d'un hold-up sur le salaire différé de chaque agent puisque DIRECT ENERGIE ne cotise pas au 1%.

C'est une nouvelle spoliation des agents des IEG, inadmissible ! Nous revendiquons qu'ERDF compenser cette perte. Nous ne vous en faisons pas crédit.